

Chapitre 4 – L'usage de drogues et la perception de la politique de réduction des risques

Le chapitre 4 présente de nouvelles questions introduites dans l'enquête de 2010 concernant l'usage de drogues, la proximité avec les personnes usagères de drogues, des opinions vis-à-vis des personnes toxicomanes ainsi que la perception de la politique de réduction des risques (vente de seringues aux personnes toxicomanes en pharmacie et éventuelle introduction de salles d'injection en France).

En Ile-de-France, 21,3% des hommes et 10,7% des femmes déclarent avoir consommé une substance psychoactive illicite au cours des douze derniers mois, les produits les plus cités étant le cannabis (19,6% des hommes et 9,7% des femmes) et la cocaïne (2,2% des hommes et 1,2% des femmes). L'expérimentation de la drogue par voie intraveineuse au cours de la vie concerne 1,4% des Franciliens et 0,2% des Franciliennes.

Plus d'un répondant francilien sur cinq déclare connaître dans son entourage proche au moins une personne toxicomane et 6,5% au moins une personne qui utilise des drogues par voie intraveineuse.

Une très forte majorité des répondants considèrent que « les toxicomanes ont droit au meilleur traitement possible » (85,2%) et que les « toxicomanes sont des personnes malades » (84,0%). Ils sont aussi 49,1% à penser que « les toxicomanes sont des personnes malades » et 41,3% qu'ils sont « responsables de ce qui leur arrive ».

Environ deux tiers des Franciliens sont favorables à la vente de seringues aux toxicomanes en pharmacie et à l'éventuelle introduction en France de « lieux

médicalisés où les toxicomanes peuvent s'injecter des drogues dans des conditions d'hygiène satisfaisantes afin de limiter la transmission du virus du sida et des hépatites ».

Les répondants les plus diplômés sont ceux qui ont les opinions les plus tolérantes vis-à-vis des personnes usagères de drogue et qui se déclarent les plus favorables à la vente de seringue et à la mise en place de salles d'injection en France.

Les jeunes déclarent davantage que les plus âgés avoir consommé de la drogue au cours des douze derniers mois, mais ne sont pas plus nombreux que les autres à déclarer connaître une personne usagère de drogue. Leurs attitudes sont plutôt moins favorables que les répondants plus âgés : ils sont en effet moins nombreux à penser que les « toxicomanes ont droit au meilleur traitement possible », sont moins favorables à la vente de seringues aux toxicomanes en pharmacie ainsi qu'à l'éventuelle introduction de salles d'injection en France.

La politique de réduction des risques⁶³ à destination des usagers de drogue a été initiée en France à la fin des années 1980 afin de réduire l'épidémie de VIH sida chez les usagers de drogue. Vingt-cinq ans après cette mise en place, il semblait intéressant d'interroger les répondants de l'enquête KABP sur leurs usages de drogues, sur leurs représentations vis-à-vis des personnes toxicomanes⁶⁴ ainsi que sur l'acceptabilité des politiques de réduction des risques. Ainsi, plusieurs questions permettant de mesurer la consommation de drogues des personnes interrogées, leur proximité avec des personnes toxicomanes, leurs opinions envers ces personnes et leur perception de la politique de réduction des risques ont été intégrées à l'édition 2010 de l'enquête KABP.

I. L'usage de drogues

1. Près de 15% des Franciliens déclarent avoir consommé du cannabis au cours des douze derniers mois

En 2010, parmi les répondants de l'enquête francilienne âgés entre 18 et 54 ans, 15,9% (21,3% des hommes et 10,7% des femmes) déclarent avoir consommé au moins une fois une substance psychoactive illicite au cours des douze derniers mois, les Franciliens interrogés sont ainsi plus nombreux que les Franciliennes à déclarer une consommation de drogue dans l'année passée. Ces proportions sont d'autant plus élevées que les répondants sont jeunes.

Dans l'enquête nationale, 13,4% des répondants (7,8% des femmes et 19,1% des hommes) déclarent avoir consommé au moins une fois une drogue illicite au cours des douze derniers mois.

Tableau 4.1 : Prévalence de substances psychoactives consommées au cours des douze derniers mois – Ile-de-France – Enquête 2010^(a)

Dans les douze derniers mois, avez-vous consommé de la drogue, comme du cannabis, des poppers ou de la cocaïne... ? Ne serait-ce qu'une seule fois ? De quelle(s) drogue(s) s'agissait-il ?

% de réponses citées (plusieurs réponses possibles)	Homme n=847	Femme n=1032	Ensemble n=1879
Cannabis	19,6	9,7	14,6
Cocaïne	2,2	1,2	1,7
Poppers	1,2	0,8	1,0
Ectasy	0,6	0,1	0,4
Héroïne	0,5	0,0	0,2
Crack	0,4	0,0	0,2
Lsd	0,3	0,0	0,2
Autres	0,2	0,1	0,1

(a) La population de base est composée des individus âgés de 18 à 54 ans. Les valeurs sont calculées sur une population pondérée et redressée.

⁶³ La politique de réduction des risques est une politique de santé publique qui vise à réduire la transmission du VIH et des hépatites dans la population des usagers de drogue. Les principales mesures ont été la mise en vente libre des seringues en 1986 et la mise en place des traitements de substitution des opiacées à partir de 1995.

⁶⁴ Le terme toxicomane est peu usité actuellement, si ce n'est dans le champ de la prise en charge, mais il a été conservé dans l'enquête KABP 2010, afin de respecter les formulations sur ces questions qui avaient été utilisées dans l'enquête KABP de 1994

Le produit le plus cité est le cannabis (tableau 4.1) avec 19,6% des Franciliens et 9,7% des Franciliennes qui déclarent avoir consommé au moins une fois du cannabis au cours des douze derniers mois, les jeunes âgés entre 18 et 30 ans étant beaucoup plus nombreux que leur aînés à déclarer avoir consommé du cannabis (tableau 4.2).

Tableau 4.2 : Prévalence de cannabis consommé au cours des douze derniers mois selon l'âge – Ile-de-France – Enquête 2010^{(a) (b)}

% de réponse « cannabis »	Homme <i>n=847</i>	Femme <i>n=1032</i>	Ensemble <i>n=1879</i>
Ensemble	19,6	9,7	14,6
Selon l'âge			
18-30 ans	35,7	21,0	30,2
31-44 ans	15,2	5,0	11,0
45-54 ans	6,5	2,1	5,2

(a) La population de base est composée des individus âgés de 18 à 54 ans. Les valeurs sont calculées sur une population pondérée et redressée.

(b) Un test de χ^2 simple a été effectué sur les effectifs redressés : les cellules en gras indiquent une différence significative selon la modalité de la variable âge ($p < 0,05$).

Les résultats d'une régression logistique réalisée sur la question de la consommation de cannabis confirment que toutes choses par ailleurs, les hommes et les jeunes âgés de 18 à 30 ans sont plus nombreux à déclarer avoir consommé du cannabis au cours des douze derniers mois, c'est aussi le cas pour les répondants ne vivant pas en couple et ceux connaissant une personne séropositive dans leur entourage proche. Par ailleurs, le lien entre la consommation de cannabis au cours des douze derniers mois et le niveau de diplôme d'une part et la situation professionnelle d'autre part n'apparaît pas significatif

La cocaïne est la deuxième drogue la plus citée : 1,7% des répondants franciliens déclarent avoir consommé de la cocaïne au cours des douze derniers mois. Là encore, les jeunes âgés entre 18 et 30 ans sont plus nombreux que leur aînés à déclarer avoir consommé de la cocaïne : 4,0% des jeunes hommes et 3,1% des jeunes femmes contre 1,9% et 0,5% des hommes et des femmes âgés entre 35 et 44 ans et 0,6% et 0,0% de ceux âgés entre 45 et 54 ans.

Dans l'enquête nationale, 12,6% des répondants (18,0% des hommes et 7,3% des femmes) déclarent avoir consommé du cannabis au cours des douze derniers mois et 1,4% de la cocaïne (2,2% des hommes et 0,7% des femmes).

2. Moins de un pour cent des Franciliens déclare avoir expérimenté de la drogue par voie intraveineuse

Parmi les répondants franciliens âgés entre 18 et 54 ans, 0,8% (1,4% des hommes et 0,2% des femmes) déclarent avoir déjà pris ne serait-ce qu'une seule fois au cours de leur vie de la drogue par voie intraveineuse.

Ces Franciliens déclarant avoir déjà expérimenté au cours de leur vie de la drogue par voie intraveineuse représentent 16 répondants, la majorité étant des hommes âgés entre 45 et 54 ans. Pour 14 répondants sur 16 soit 78%, la dernière fois date de plus de cinq ans, pour un répondant entre un et cinq ans et un répondant déclare une consommation dans les douze derniers mois.

Dans l'enquête nationale, 1,1% des hommes et 0,2% des femmes déclarent avoir expérimenté de la drogue par voie intraveineuse au cours de leur vie (n=49). Pour 90% d'entre eux (n=44), la dernière fois date d'il y a plus de cinq ans.

II. Les attitudes vis-à-vis des personnes toxicomanes

1. Plus d'un Francilien sur cinq déclare connaître au moins une personne toxicomane⁶⁵

Plus d'un répondant sur cinq (22,7%) déclare connaître au moins une personne toxicomane dans son entourage : en effet, 8,1% des Franciliens interrogés déclarent connaître personnellement dans leur entourage (famille, amis, collègues) une personne toxicomane et 14,6 % d'entre eux plusieurs personnes toxicomanes (tableau 4.3). La connaissance d'une personne toxicomane est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes (27,6% des hommes contre 17,9% des femmes), mais ne dépend ni de la classe d'âge ni du niveau de diplôme.

Les personnes connaissant dans leur entourage proche une personne utilisant des drogues par voie intraveineuse représentent 6,5% des répondants. Cette proportion ne varie pas significativement selon le sexe ou l'âge, en revanche les répondants ayant un niveau de diplôme faible ou moyen sont plus nombreux que les autres à connaître dans leur entourage proche un ou plusieurs utilisateurs de drogue par voie intraveineuse.

⁶⁵ Le terme « toxicomane » est ici employé pour rendre compte de la formulation de la question, sachant que son acception au sein de la population est polymorphe.

Tableau 4.3 : Connaissance d'une ou plusieurs personnes toxicomanes dans l'entourage proche – Ile-de-France – Enquête 2010^(a) ^(b)

En pourcentage	<i>« Connaissez-vous personnellement, dans votre entourage, une ou plusieurs personnes toxicomanes ? »</i>	<i>« Connaissez-vous personnellement, dans votre entourage, une ou plusieurs personnes qui utilisent des <u>drogues par voie intraveineuse</u> ? »</i>
	<i>n=1879</i>	
Ensemble	22,7	6,5
Selon le sexe		
Homme	27,6	6,5
Femme	17,9	6,4
Selon l'âge		
18-30 ans	22,1	6,0
31-44 ans	21,2	6,0
45-54 ans	25,8	7,9
Selon le niveau de diplôme		
Faible	24,6	9,0
Intermédiaire 1	22,1	4,3
Intermédiaire 2	24,5	9,3
Elevé	21,8	5,8

(a) La population de base est composée des individus âgés de 18 à 54 ans. Les valeurs sont calculées sur une population pondérée et redressée.

(b) Un test de χ^2 simple a été effectué sur les effectifs redressés : les cellules en gras indiquent une différence significative selon la modalité de la variable socio-démographique ($p < 0,05$).

Par ailleurs, la moitié (49,2%) des répondants connaissant une personne toxicomane par voie intraveineuse dans son entourage connaît aussi une personne séropositive dans son entourage.

Les niveaux de proximité sont similaires à ceux observés dans l'enquête nationale : 23,3% des répondants connaissent au moins une personne toxicomane dans leur entourage proche et 6,8% au moins une personne qui utilise des drogues par voie intraveineuse. Comme en Ile-de-France, les hommes sont plus nombreux que les femmes à connaître une personne toxicomane et les répondants âgés entre 31 et 44 ans déclarent moins que les autres connaître une personne toxicomane dans leur entourage proche (21,3% contre 24,7% des 18-30 ans et des 45-54 ans). On ne constate pas de différence selon le sexe, l'âge ou le niveau de diplôme pour la proportion de répondants connaissant un utilisateur de drogue par voie intraveineuse dans leur entourage proche en France.

2. Les répondants les plus diplômés ont les opinions les plus tolérantes vis-à-vis des personnes usagères de drogue

Les répondants ont été interrogés sur leurs représentations des personnes toxicomanes à partir de quatre affirmations relatives à la maladie, la dangerosité, la responsabilité et le droit au meilleur traitement des personnes toxicomanes (tableau 4.4). Alors qu'une grande majorité de répondants franciliens se déclare d'accord

(plutôt ou tout à fait) avec l'opinion selon laquelle « *les toxicomanes ont droit au meilleur traitement médical possible* » et que « *les toxicomanes sont des personnes malades* » (respectivement 85,2% et 84,0%), la moitié d'entre eux est en accord avec l'idée que « *les toxicomanes sont dangereux pour les autres* » (49,1%) et 41,3% avec l'idée que « *les toxicomanes sont responsables de ce qui leur arrive* ».

Tableau 4.4 : Opinions à l'égard des personnes toxicomanes – Ile-de-France – Enquête 2010 ^{(a) (b)}

Je vais vous citer un certain nombre d'affirmations, à propos des personnes toxicomanes qui utilisent des drogues intraveineuses. Pour chacune d'elles pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait, plutôt, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas ou pas du tout d'accord ?

% de « tout à fait » ou « plutôt » d'accord	« les toxicomanes ont droit au meilleur traitement médical possible »	« les toxicomanes sont des personnes malades »	« les toxicomanes sont dangereux pour les autres »	« les toxicomanes sont responsables de ce qui leur arrive »
	<i>n=1879</i>			
Ensemble	85,2	84,0	49,1	41,3
Selon le sexe				
Homme	86,1	82,9	49,3	46,9
Femme	84,2	85,1	48,8	35,7
Selon l'âge				
18-30 ans	82,5	84,6	48,0	42,9
31-44 ans	85,2	85,4	48,3	40,1
45-54 ans	88,6	81,0	51,5	41,0
Selon le niveau de diplôme				
Faible	90,2	82,4	55,9	53,6
Intermédiaire 1	79,3	78,9	57,5	51,6
Intermédiaire 2	84,5	88,3	53,3	42,1
Elevé	87,8	85,0	40,9	32,7

(a) La population de base est composée des individus âgés de 18 à 54 ans. Les valeurs sont calculées sur une population pondérée et redressée.

(b) Un test de χ^2 simple a été effectué sur les effectifs redressés : les cellules en gras indiquent une différence significative selon la modalité de la variable socio-démographique ($p < 0,05$).

Plus les répondants sont âgés, plus ils considèrent que « *les toxicomanes ont droit au meilleur traitement médical possible* ». Les hommes partagent davantage que les femmes l'opinion selon laquelle « *les toxicomanes sont responsables de ce qui leur arrive* ». On ne retrouve pas d'autres liens significatifs avec le sexe ou la classe d'âge. Par ailleurs, les quatre items sont liés au niveau de diplôme mais d'une façon différente : ainsi les répondants avec un niveau de diplôme élevé considèrent moins que les autres que « *les toxicomanes sont responsables de ce qui leur arrive* » et que « *les toxicomanes sont dangereux pour les autres* », mais la relation n'est pas linéaire pour les deux autres items (qui sont plutôt moins stigmatisants) : les plus diplômés et les moins diplômés étant ceux qui partagent le plus d'opinions positives.

Afin de pouvoir analyser de façon très synthétique les opinions exprimées envers les personnes toxicomanes, on a procédé à la construction d'un score d'opinion. Chacun des items du tableau 2.8 a été codé de 0 à 4 suivant que les personnes ont répondu « pas du tout d'accord », « plutôt pas d'accord », « ni d'accord, ni

pas d'accord », « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord », aux items « *les toxicomanes ont droit au meilleur traitement médical possible* » et « *les toxicomanes sont des personnes malades* » et de 4 à 0 pour les items « *les toxicomanes sont dangereux pour les autres* » et « *les toxicomanes sont responsables de ce qui leur arrive* ». On obtient ainsi une valeur du score qui varie de 0 à 16 : plus la valeur du score est élevée, plus les Franciliens interrogés expriment une opinion positive à l'égard des personnes toxicomanes.

Le score moyen de tolérance est de 10,2, il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (10,4 contre 10,0) et augmente avec le niveau de diplôme (9,8 pour les répondants ayant un niveau de diplôme faible, 9,4 pour ceux ayant un niveau intermédiaire 1, 10,1 pour ceux ayant un niveau intermédiaire 2 et 10,7 pour ceux ayant un niveau de diplôme élevé), ce qui indique que les femmes et les répondants ayant un niveau de diplôme élevé ont des opinions plus tolérantes envers les personnes toxicomanes. En revanche, il ne diffère pas significativement selon la classe d'âge.

Le modèle de régression linéaire (tableau 4.5) souligne les déterminants du score d'opinion positive à l'égard des personnes toxicomanes.

Tableau 4.5 : Déterminants du score d'opinion positive à l'égard des personnes toxicomanes – Ile-de-France – Enquête 2010^(a)

<i>Modèle de régression linéaire</i>	<i>Coefficients</i>	<i>IC à 95%</i>
Constante	10,25	9,90 – 10,60
Sexe : Hommes	1	
Femmes	0,47	0,22 – 0,72
Age : 18-30 ans	1	
31-44 ans	0,05	-0,25 – 0,35
45-54 ans	0,18	-0,22 – 0,58
Vie en couple : Non	1	
Oui	-0,03	-0,32 – 0,27
Niveau d'études : élevé	1	
Intermédiaire 2	-0,62	-0,95 – -0,29
Intermédiaire 1	-1,24	-1,56 – 0,92
Faible	-0,84	-1,38 – -0,31
Connaissance d'une personne séropositive : Non	1	
Oui	0,50	0,18 – 0,82
Connaissance d'une personne toxicomane par voie intraveineuse : Non	1	
Oui	0,50	-0,02 – 1,03

(a) La population de base est composée des individus âgés de 18 à 54 ans. Les valeurs sont calculées sur une population pondérée et redressée.

Lecture du tableau 2.9 : Les cellules en gras indiquent une différence significative (au risque de 5%) pour le groupe concerné par rapport au groupe de référence tout en ajustant sur les autres variables présentées dans le modèle. Par exemple, les femmes ont des opinions plus favorables que les hommes à l'égard des personnes toxicomanes.

Il montre que toutes choses égales par ailleurs, les femmes, les répondants ayant un niveau de diplôme élevé et les répondants connaissant dans leur entourage proche une personne séropositive ont des opinions plus tolérantes envers les personnes toxicomanes. En revanche, le score est identique quelle que soit la classe d'âge et que les répondants vivent en couple ou pas.

III. La perception de la politique de réduction des risques

Deux questions relatives à la politique de réduction des risques ont été intégrées à l'enquête de 2010. Il a été demandé aux répondants de donner leur avis sur la vente de seringues aux toxicomanes par les pharmaciens et sur l'éventuelle introduction en France de lieux médicalisés où les toxicomanes pourraient s'injecter des drogues.

Tableau 4.6 : Opinions à l'égard de la politique de réduction des risques – Ile-de-France – Enquête 2010 ^{(a) (b)}

% de « tout à fait » ou « plutôt » favorable	« les pharmaciens sont autorisés à vendre des seringues aux toxicomanes. Y êtes-vous favorable? »	« Dans certains pays d'Europe, il existe des lieux médicalisés où les toxicomanes peuvent s'injecter des drogues dans des conditions d'hygiène satisfaisantes, afin de limiter la transmission du virus du sida et des hépatites. Seriez-vous favorable à ce que de tels lieux existent en France? »
	<i>n=1879</i>	
Ensemble	66,6	67,0
Selon le sexe		
Hommes	68,3	69,0
Femmes	64,9	65,1
Selon l'âge		
18-30 ans	43,6	57,2
31-44 ans	77,5	69,8
45-54 ans	79,3	75,4
Selon le niveau de diplôme		
Faible	46,2	65,4
Intermédiaire 1	55,5	58,1
Intermédiaire 2	61,7	63,6
Elevé	79,2	74,2

(a) La population de base est composée des individus âgés de 18 à 54 ans. Les valeurs sont calculées sur une population pondérée et redressée.

(b) Un test de χ^2 simple a été effectué sur les effectifs redressés : les cellules en gras indiquent une différence significative selon la modalité de la variable socio-démographique ($p < 0,05$).

Deux tiers des répondants franciliens se déclarent « *tout à fait* » ou « *plutôt* » favorables au fait que les pharmaciens sont autorisés à vendre des seringues aux toxicomanes et une proportion égale de répondants serait favorable à ce qu'il existe en France « *des lieux médicalisés comme dans certains pays d'Europe où les toxicomanes peuvent s'injecter des drogues dans des conditions d'hygiène satisfaisantes, afin de limiter la transmission du virus du sida et des hépatites* » (tableau 4.6).

On remarque que les répondants âgés entre 18 et 30 ans se déclarent beaucoup moins favorables que les répondants entre 31 et 54 ans aux deux mesures.

Les régressions logistiques réalisées sur chacune des deux questions confirment que toutes choses par ailleurs, les jeunes âgés de 18 à 30 ans et les répondants ayant un niveau de diplôme faible, moyen ou intermédiaire se déclarent moins favorables que les autres répondants à la vente de seringues par les pharmaciens et à l'éventuelle mise en place de lieux d'injection médicalisés. En revanche, les répondants connaissant dans leur entourage proche une personne toxicomane par voie intraveineuse et ceux ayant un score élevé d'opinions positives envers les personnes toxicomanes sont plus favorables à ces mesures.

Dans l'enquête nationale, 62,8% des répondants se déclarent favorables à la vente de seringues en pharmacie et 64,9% à l'éventuelle mise en place de lieux d'injection médicalisés ; on retrouve les mêmes interactions avec la classe d'âge et le niveau de diplôme, et contrairement à ce que l'on observe en Ile-de-France, les femmes sont moins favorables que les hommes à ces deux mesures.